

Auguste EYNARD

*chef de bataillon d'infanterie légère,
bienfaiteur de Meymans*

Cette ascendance agnatique est ma réponse à la question de Vincent OLLIER co-président du CAP Drôme des Collines et ses collègues de Mey Beaux Art en Baret (voir leur site) au sujet du testament du commandant EYNARD, bienfaiteur de sa commune.

Le hasard de la généalogie fait que la fille PIÉRON citée ci-après est la mère de Gaston BOUCHET, le poète romain que nous avons vu dans Le Petit Collines n° 6 (f°348 et suiv.).

Ce nom EYNARD s'écrit le plus souvent AINARD, avec ses variantes plus fréquentes en AYNARD ou EYNARD, sans distinctions particulières, quelquefois utilisées indifféremment dans un même acte même au XIX^e siècle, les signatures de cette branche étudiée sont toujours EYNARD.

Ces patronymes bien courants, sont sans origine commune, car issus du prénom Ainart d'origine germanique.

Auguste-Jean-François EYNARD, [Romans 1795 / Paris 1854], naît à Romans, aîné d'une famille possessionnée à Meymans et Romans.

Garde aux gardes du corps compagnie de Raguse 1813; fourrier au même 1814 rang de lieutenant 06/1814. Il fait les campagnes d'Allemagne (Pirna, Kulm, Dresde) et de France (Laon, Paris) 1813-1814, lieutenant à la Légion du Rhône 02/1816, chevalier de la Légion d'honneur royale 10/08/1814 n°1402, à Troyes 10/1816; breveté 5/06/1819, capitaine au 54^e de ligne 1823; officier Légion d'honneur 17/04/1845, chef de bataillon et commandant au 10^e régiment d'infanterie légère.

Resté sans postérité, il teste 2 fois en 1853 et avant de mourir en 1854. Il a pensé à son église, les écoles de sa paroisse Meymans,

chef lieu de la commune de Beauregard-Baret. Le premier testament laisse un bien immobilier, consistant en un champ valant 4 000 F, en dotation, dont le revenu servira aux Écoles de la paroisse, plus ses effets mobiliers pour les Pauvres. Le second testament du 5/09/1854 (vue 1-198 à 204) précise les modalités de ses funérailles, embaumement, tombeau, concession perpétuelle. Il fait divers legs en argent. Il annule une donation de sa propriété faite il y a quelques années à son frère Julien, et annule un legs fait au docteur DELARUE à qui on paiera tout de même ses consultations dues. Il donne au curé Némèse ROUX¹ de Meymans la somme de 1 200 F, plus sa pendule, sa montre et son fusil de chasse. Il demande à son frère Maurice ou à son beau-frère PIÉRON de faire remettre ses objets d'histoire naturelle, médailles, fossiles et coquilles, au Cabinet de Romans. Il donne ses tableaux, dessins, son portrait et tout encadrés qui sont à son logement à Paris au 94, rue de l'Oursin à la cure de Meymans et qui resteront au presbytère, et le surplus, s'il y a, à partager également entre le Conseil de Fabrique et le Bureau de Bienfaisance pour les Pauvres de la paroisse, aux bons soins du curé Némèse ROUX, comptant sur les désistements de ses frères et sœurs.

Les héritiers naturels, frères, sœurs et neveux, du commandant bien que pourvus largement ne sont évidemment pas tous d'accord de ce legs ! Dès le 15/03/1855 les membres de la famille se manifestent au tribunal de la Seine (vue 1-178), sans apparemment avoir eu connaissance des testaments en possession du curé Némèse

1 Némèse ROUX : Au prénom bien rare, bien qu'il y ait au répertoire des saints six Némèse plus des variantes. Le curé ROUX est né à Charpey 21/10/ 1810, prêtre en 1836, vicaire à St-Donat puis Montélimar 1841, puis curé de Meymans en 1848, y meurt en 1901 ayant BRACHET pour pro-curé en 1899-1901, qui lui succédera.

ROUX de Meymans, légataire du commandant.

Diverses photos de pièces issues des archives de la Fabrique de Meymans m'ont été fournies, qui nous renseignent sur quelques péripéties de ce legs EYNARD qui traînera en longueur. Il faudra l'arbitrage du préfet prévenu par le Conseil de Fabrique de la paroisse de Meymans le prévenant qu'il ne figure pas, comme on va le voir, à la délibération municipale. Un champ estimé 4 000 F, acheté à la LIOTARD veuve CHARLET, est légué à la commune, restera inaliénable, son revenu devant être appliqué à l'entretien des Écoles de la paroisse de Meymans à perpétuité. L'excédent de sa fortune, après paiement des legs sera dépensé à moitié entre les Pauvres et la moitié à l'entretien de l'église, plus son linge, ses meubles, son intérieur de ménage donnés aux Pauvres ou bien vendus à leur profit. Le premier testament déshéritait ses frères et sœurs déjà biens pourvus et nantis. Le second testament écrit de sa main, signé et légitimé par le commandant, revoit des parts de ses frères et sœurs à 5 000 F, sauf pour sa sœur (épouse PIÉRON) qui n'est pas citée, mais le commandant lègue à sa nièce, la fille de cette sœur 10 000 F. Le commandant ne revenait donc pas sur les donations à l'église, aux écoles et aux pauvres de Meymans, preuve de sa volonté formellement arrêtée.

M. PIÉRON, beau-frère du commandant, considère sa femme déshéritée, il fait opposition aux legs susdits à Meymans en considération qu'il n'a pour seule fortune que sa pension militaire.

Or des renseignements pris de sources sûres et consciencieuses disent que M. PIÉRON possède :

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| 1- Une propriété à Romans | ~ 7 000 F |
| 2- Une propriété à Combovin | ~ 6 000 F |
| 3- Sa retraite de capitaine | 1 340 F |
| 4- Selon ses amis un capital de | ~ 60 000 F |
| 5- Dot de son épouse | 36 000 F |
| 6- Legs du commandant à leur fille | <u>10 000 F</u> |

Total 120 340 F

Le ménage PIÉRON a 2 enfants, qui sont les seuls héritiers naturels de leurs deux oncles et d'une tante EYNARD, frères et sœur, tous célibataires.

La délibération municipale de Beauregard-Baret a connu les renseignements ci-dessus adressés auparavant à M. le Maire pour être explicitement inséré au PV de la délibération. Il aurait fallu la majorité des conseillers de cet avis, mais après une courte discussion et très gênés par la présence d'un membre de la famille conseiller municipal, la majorité des Conseillers émet le vœu qu'on réduise cette requête par ces mots insignifiants : *M. PIÉRON est aisé* au PV.

Julien EYNARD, de Meymans, frère du commandant, aurait dit hors ou en conseil que M. PIÉRON son beau-frère avait entrepris cette affaire, à peu près sûr de réussir, avec les appuis promis de deux personnes influentes au Conseil d'État. Maurice EYNARD fait enregistrer ce testament chez M^e CANY à Romans le 21/10/1854 (vue 1-200); il le connaît donc parfaitement.

L'évêque de Valence Monseigneur CHATROUSSE avait autorisé le 30 octobre 1854 une réunion extraordinaire du Conseil de Fabrique immédiate fixée au 1^{er} novembre 1854 pour que le Conseil de Fabrique de Meymans délibère sur l'acceptation du legs du commandant. Le legs est accepté par les fabriciens (vues 2-593 et suivantes). Cette même pièce nous apprend que c'est bien opportun pour les Pauvres en cette saison de pénurie et cherté, les écoles ont des besoins, étant sans aucun secours de la municipalité; l'école de filles est à la charge entièrement à charge du curé et de l'institutrice, celle-ci paie même de ses deniers son loyer; et pour l'église la commune ne paie pas même les réparations urgentes, ni les grosses réparations (vues 2-593 et suivantes).

Les membres du Conseil de Fabrique prient M. le préfet de joindre cet état au dossier d'enquête. Signé par les fabriciens MESSIER,

GRENIER, Victor LOMBARD, Jean VIAL, et FIÈRE fils (vue 2-594).

Les EYNARD sont agréés par le TI de la Seine 15 mars 1855 comme héritiers de leur frère le commandant, et leur sœur Mme PIÉRON tend à se faire agréer comme héritière bénéficiaire (vue 2-693). On trouve sur cette pièce :

1- Maurice EYNARD, greffier du Péage, *frère*.

2- Julien EYNARD, conseiller municipal de Beauregard-Baret, *frère*.

3- Louise-Eugénie EYNARD veuve MOTTET, sœur.

4- Félicie CHARBONNEL épouse GUILLOT-SALOMON, *nièce*.

5- Victor CHARBONNEL veuf EYNARD, pour sa fille, *beau-frère*.

6- Jean-François EYNARD de Beauregard, *père, pour Augustine PIÉRON mineure*.²

- Et Némèse ROUX curé de Meymans, pour les dons à la Fabrique, les Écoles de la paroisse et à la commune.

Nous les retrouverons en détails plus loin dans la partie généalogie.

Maurice EYNARD écrit plus tard à la Fabrique, reprochant à Némèse ROUX curé de Meymans et à M. AUBRÉE maître horloger de Paris et exécuteur testamentaire du commandant, de refuser de remettre les originaux des testaments à l'intéressé M. PIÉRON, ce qu'il juge contre l'intérêt de la Fabrique; et il demande à être nommé administrateur de la succession de son frère le commandant (vue 2-597).

Les EYNARD se désistent ensuite au profit du capitaine PIÉRON. Le 11/04/1858, ils font bloquer la remise des 4 095 F à recevoir par la paroisse pour y faire prélever une note de frais de Maurice EYNARD à Paris se montant actuellement de 2 000 F (vue 1-184). Le curé ROUX écrit au préfet pour l'en informer, disant que c'est ses propres vacances pour la

paroisse et la commune qui devraient être défrayées, mais qu'il ne réclame rien.

Ceux-ci sont soumis enfin par un décret impérial du 2 février 1858 à l'exécution du testament, mais ses demandes de délais en délais nuisent à l'intérêt des fabriciens. Le préfet autorise le trésorier de la Fabrique de Meymans à faire assigner PIÉRON par huissier.

On apprend que les tableaux et les objets mobiliers ont été évalués à 222 F. Un reliquat existe d'une somme de 2 017,50 F attribuée aux réparations urgentes de l'église (vues 2-696, 2-601).

Néanmoins tous les legs prévus ont eu lieu, puisque l'on cite le champ EYNARD en 1859; où la commune veut créer un chemin aux frais de la Fabrique, ce qui est refusé car cela aliénerait le legs réservé aux Écoles, un chemin existant par ailleurs sera seulement élargi (vue 2-606).

En février 1861 et mai 1862, le Conseil de Fabrique touche en 2 fois la somme totale de 4 051,85 F, moins 494,85 F de frais divers. Les 3 557 F restant sont à partager à moitié entre Conseil de Fabrique et le Bureau de Bienfaisance soit 1 778,50 F, moins 50,95 F de frais ou procès aux héritiers EYMARD. La somme figée durant 5 ans a produit à 3,5 % 302,50 F d'intérêts (vues 2-635 et 2-636).

En 1866, une somme de 2 000 F provenant du legs EYNARD est à placer en attendant son usage, le choix du Conseil de Fabrique se porte sur une rente d'État (vue 2-633). Après travaux des écoles, église et la construction du presbytère, il ne restera que quelques minuscules reliquats sur rentes d'État non utilisés.

Les péripéties de ces travaux sont d'autres histoires, car la commune ne participe pas, déjà bien grevée avec ses 3 villages et paroisses...

Le curé ROUX reste à Meymans plus de 50 ans, jusqu'à sa mort en 1901, laissant quelques notes sur ses prédécesseurs, les visites épiscopales, missions et jubilés prêchés, l'histoire de l'église, du presbytère,

² Ce Jean-François n'est pas identifié, ce n'est pas le n°2 père des frères et sœurs car il est décédé en 1838. Est-ce une erreur ?

clocher, cloches, toitures, ou nouveau cimetière, et d'un différent avec son collègue de Jaillans qui essaie de s'approprier les fidèles de l'écart de Sernes (vues 729 à 785).

Ascendance agnatique EYNARD

1 **Auguste-Jean-François EYNARD**, né à Romans le 23 fructidor An III ou 7/09/1795.

Officier Légion d'honneur 17/04/1845, chef de bataillon du 10^e régiment d'infanterie légère, et commandant.

Le commandant teste le 15 novembre 1853 puis le 5 septembre 1854, et meurt à Paris le 30 septembre 1854 au 25, rue Bayard³; inhumé au cimetière Montmartre Paris XVIII^e.

2 **Jean-François EYNARD**, b.

Meymans 7/04/1766, habite Meymans 1794, puis Romans, administrateur du district de Romans 1794; greffier de la justice de paix de Bourg-de-Péage, meurt à Romans rue Pêcherie 23/05/1838 à 72 ans (vue 38),

- *marié par promesses passées à Beuregard-Baret section de Meymans du 8 brumaire an III (1794 vue 117);*

et à Romans le 10 brumaire an III, (1794-95 vue 4); l'épouse du consentement d'Antoine CHARVAT administrateur du district de Romans curateur à Conseil, et mère présente; cite Cm M^e Savoye à Romans même jour;

3 Anne-Bibiane-Séraphie (ou Cérufie, ou Séraphine!) **FERRAND**, 19 ans, née à Romans ~ 1775, y habitant, y meurt 24/04/1836 à 61 ans (vue 42); fille de feu Jean-Arnaud armurier et d'Anne REYNAUD de Romans.

Enfants de 2-3 :

A **Auguste-Jean-François EYNARD, le commandant n° 1 supra.**

B **Maurice EYNARD**, ° 1799; greffier de la justice de paix de Bourg-de-Péage; y habite 1854; sans alliance.

C Julien, mort à Romans 13 germinal an X (1801) à 1 mois.

D **Françoise-Séraphie**, née à Romans 16 brumaire 1803, morte avant 1852,

- *mariée*

Victor-Dominique **CHARBONNEL**, de La Côte-St-André.

1 Marie-Félicie CHARBONNEL,

- *mariée à La Côte-St-André 26 octobre 1852,*

J-François **GUILLOT** dit **SALOMON**, ° à Bossieu; de La Côte-St-André, veuf d'Olympe CHEVALIER; fils naturel de feu Marie GUILLOT.

E **Françoise-Adèle**, née à Romans 3/07/ 1809, sans doute morte jeune.

F **Marie-Louise**, ° Romans le 22/03/ 1811, habite place des Princes (aujourd'hui Lally-Tollendal); y meurt 8/03/1887 déclarée par son gendre Isidore-Victor BOUCHET,

- *marié à Romans le 30 juin 1843 (vues 59-60),*

Joseph **PIÉRON**, né à Anceville 1793, capitaine au 118^e de ligne, campagnes 1813-1846, chevalier de la Légion d'honneur 1843; capitaine d'habillement au 48^e de ligne 1843; médaille commémorative de Ste-Hélène; rentier à Romans; y meurt 1880.

1 Augustine **PIÉRON**, née à Romans 19/11/1845, habite Romans 1869 avec ses parents; y meurt 1924,

- *mariée à Romans 6 juillet 1869,*
Isidore-Victor **BOUCHET**, né à Rochefort-Samson 14/05/1853, y propriétaire cultivateur, propriétaire à Romans, y meurt 1927.⁴

G **Julien EYNARD**, né à Romans 5/08/1813; conseiller municipal de Beuregard-Baret; sans alliance; vivant 1860. Son frère le commandant revient sur son legs.

I **Louise-Eugénie**, née à Romans 23/11/1816, propriétaire à Romans,

³ Ce qui n'est pas l'adresse de son domicile, nous avons vu précédemment qu'il habitait au 94, rue de l'Oursin.

⁴ Ce couple **PIÉRON** forme les n° Sosa 2-3 du poète Gaston BOUCHET (Cf LPCI n°6 J° 357 et suivants.)

- mariée à Romans le 20 décembre 1842, présents Auguste, Maurice et Julien ses frères (vue 104-105),

Claude-Frédéric dit Clodius **MOTTET**, né à Romans 2/03/1814; dessinateur à Paris, Faubourg-St-Honoré, mort < 1854; fils de Jh-Frédéric ancien négociant de Cessieux et feue Gabrielle GIRAUD.

4 (Jean)-François **EYNARD**, b. à Meymans 197/06/1721; marchand 1786; administrateur du district de Romans habitant Meymans 1766,

- marié par Cm M^e Grand à Hostun de 1750 [2E 5946/198];

et à Meymans le 9 juin 1750,

5 Claudine **BOUCHET**, de Beauregard, fille de défunts François et Claudine MOTTET agriculteur à Meymans.

Enfants de 4-5 au moins :

A Marie-Claudine, b. Meymans 18/04/1753;

- mariée1 par Cm M^e Grand à Hostun de 1770; et à Meymans le 2 mai 1770,

Jean **GUIGNARD**, fils de Jean-Baptiste et Marie FIÈRE.

- mariée2 Cm M^e Courbis à Chabeuil; et à Meymans le 13 décembre 1784,

Antoine **BLACHE**, né à Chabeuil habite St-Mamans, fils de Claude et Marie CARTALIER.

B Pierre-François, b. Meymans 25/09/1755, y meurt 2/10/1755.

C Pierre, né vers 1755, + Meymans 27/09/1771 à 16 ans.

D Dominique (fa), b. Meymans 22/12/1757.

E Jean **EYNARD**, b. Meymans 8/12/1758; négociant,

- marié par Cm M^e Chomel au Péage de Pisançon; et à Meymans le 25 mai 1784, Marguerite **VINAY**, b. à Meymans 17/05/1763, fille de Jean et Jeanne PEYSSON.

1 Jean-François, b. Meymans 24/02/1786.

F Jeanne-Rose, b. Meymans 28/01/1761.

G Geneviève, b. Meymans 15/06/1762, y + 18/03/1769 à 6,5 ans.

H Élisabeth, b. Meymans 2/12/1764.

I Jean-François, au degré 2 *supra*.

8 Pierre **EYNARD**, b. Meymans 20/04/1698; journalier de Meymans, marchand vivant 1750;

- marié par Cm M^e Grand à Hostun de 1719;

et à Meymans le 2 décembre 1719,

9 Catherine **BELLE**, + < 1750.

Enfants de 8-9 au moins :

A Jean-François, au degré 4 *supra*.

B Jeanne, b. Meymans 17/02/1726,

- mariée par Cm M^e Grand à Hostun du 29 avril 1747 [2E 5940/2/112]; et à Meymans le 6 mai 1747,

Jean **BOUSSON**, de St-Vincent-de-Charpey, fils de Jean et Anne ROBIN.

C Claire, b. Meymans 3/01/1728,

- mariée à Meymans 14 avril 1750,

Etienne **de CHASTE**, de Mours, fils de feu Jean et Catherine ROYANNEZ.

16 François **EYNARD**, b. Meymans 2/01/1674 (4E 307); ménager à Meymans,

- marié1 à Meymans 6 novembre 1694,

17 Catherine **BRET(TE)**; b. Meymans 26/05/1675 (4E 307); fille de feu Alexandre et Barbe ROBERT.

- marié2 par Cm M^e Grand du 10 juillet 1730 [2E 5929/1/98];

et à Meymans le 18 juillet 1730;

Dimanche GONTARD, b. St-Mamans 24/09/1691; veuve d'Antoine BUISSIÈRE habitant Meymans 1730; y meurt 19/12/1757 à 68 ans, fille de Claude et Isabeau ASTIER.

Enfants de 16-17 au moins :

A¹ Jeanne, b. Meymans 4/09/1695,

- mariée par Cm M^e Brenat à Hostun du 2 septembre 1713 [2E 5888],

Ennemond **MOREÛN-POLET** laboureur de Meymans, fils de Guillaume et feue Françoise VINET.

B¹ Pierre, au degré 8, *supra*.

C¹ Marie, b. Meymans 11/11/1700.

32 Pierre EYNARD,

- marié

33 Marguerite ARBOUD ou ARBOD.

Enfants de 32-33 au moins :

A François, au degré 16 supra.

B Jacques, b. Meymans 17/12/1676.

C Pierre, b. Meymans 26/12/1678.

D Marguerite, b. Meymans 29/06/1681.

E Humbert, b. Meymans 23/07/1684.

Sources utilisées : Vincent OLLIER & Robert ARNOUX. Dictionnaires étymologiques Dauzat; Morlet. A. Loche 1973. Relevés du CGRP, DF GH-Triors, geneadrôme EGDA, geneatelier CGD. Site AD26 État civil. Site AC Romans État civil. Site Légion d'honneur, base Léonor. Et les sources citées en notes ou in texte entre parenthèses.

Denys FAURE